

## Succession action conseil

Par Luna2607, le 21/02/2016 à 06:04

Bonjour, nous avons reçu mes soeurs et moi un courrier de la société engie nous informant que nous sommes hertières d'actions. Ma soeur a appelé mais c'est très compliqué on ne sait pas quoi faire. Il s'agirait d'actions que possédait mon papa décédé en 2012. Merci a vous